

Note de synthèse Commission Tourisme durable

Jeudi 9 mars 2017 – Saint-Martial-de-Valette

PJ : Liste des présents / excusés et Diaporama de la Commission du Tourisme durable

La réunion était présidée par Pascal BOURDEAU, vice-président chargé du Tourisme et animée par Delphine COUDERT, responsable du Pôle Découverte et Territoire et Caroline POUJOL chargée de mission Tourisme Durable.

Ordre du jour :

- Point d'actualité
- Bilan Charte européenne du tourisme durable / Perspectives
- Méthodologie de travail pour la nouvelle stratégie tourisme durable

INTRODUCTION

2017 est une année de restructuration d'un point de vue territorial (nouvelle région, nouveaux EPCI), c'est également la dernière année de mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable du PNR Périgord-Limousin (2013 – 2017).

Le PNR Périgord-Limousin va conduire durant le premier semestre 2017, un travail de redéploiement de la stratégie tourisme durable, qui s'inscrira également dans la nouvelle contractualisation régionale (contrats Région / PNR de 3 ans). Ce travail sera réalisé en lien avec les Cabinets d'études ADE Ecotourisme et Aplose.

L'objet de cette commission est de présenter le bilan des 5 années de la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable sur le PNR Périgord-Limousin, et de dresser des perspectives pour notre future stratégie au regard du bilan 2013 – 2017, du nouveau contexte territorial, et en s'appuyant sur la restitution de l'atelier de notre dernière commission tourisme durable du 24 novembre 2016 dernier à La Coquille.

I – Point d'actualité :

La nouvelle Région compte désormais 5 PNR (Périgord-Limousin, Landes de Gascogne, Millevaches en Limousin, Marais Poitevin et Médoc en préfiguration). Cette nouvelle configuration permet au PNR Périgord-Limousin de conforter sa stratégie en matière de destination de tourisme durable au côté des Parcs voisins.

Le réseau des Parcs de la nouvelle région s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 pour pouvoir être force de proposition sur le nouveau règlement d'intervention de la Nouvelle-Aquitaine.

La Région attend des PNR l'exemplarité dans la mise en œuvre et le suivi de leurs actions, ainsi que dans la diffusion des résultats permettant une lisibilité optimale de l'action conjointe entre les Parcs et la Région.

4.2 Champs d'intervention des Parcs

Au regard des missions que leur confère la loi, les PNR sont légitimes à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs chartes, dans les domaines qui suivent :

- Patrimoine naturel - biodiversité – trame verte et bleue – transition écologique, eau et milieux aquatiques,
- Paysages, gestion de l'espace, urbanisme,
- Transition énergétique – Atténuation et adaptation au changement climatique,
- Patrimoine bâti – culture,
- Ecotourisme et activités de pleine nature,
- Actions exemplaires et innovantes pour le développement économique, l'attractivité et le lien social (exemples : marque Parc, filière bois-forêt, agriculture biologique, réduction des pesticides, savoir-faire locaux, Économie Sociale et Solidaire, systèmes alimentaires territoriaux, circuits courts pour les produits alimentaires ou non alimentaires...).

Extrait de la Séance plénière de la Nouvelle-Aquitaine - lundi 19 décembre 2016

En parallèle, le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine lance dès la semaine prochaine l'écriture de son schéma régional (jeudi 16 mars 2017 à Angoulême), les Parcs seront représentés.

Les Parcs se positionnent dès 2017 auprès du CRT Nouvelle-Aquitaine sur sa campagne infrarégionale (inciter les néo-aquitains à découvrir leur région sur du court séjour) avec la production d'un dossier de presse commun valorisant leur offre écotouristique et la création d'un mini site web dédié à la promotion de leurs offres respectives. Ce « pack » communication à 6 000€ est financé par les 4 Parcs classés.

Par ailleurs, le territoire du PNR qui comptait en 2011 20 Offices de tourisme, se retrouve aujourd'hui avec 8 Offices de tourisme (suite aux regroupements/ fusion de la Loi Notre).

Le PNR Périgord-Limousin doit prendre en compte cette nouvelle organisation territoriale dans l'écriture de sa stratégie touristique, le périmètre de nouveaux EPCI s'étend hors des limites administratives du Parc, il est prévu dans le projet de candidature du PNR au label Pays d'art et d'histoire en 2018 d'englober l'ensemble du périmètre élargi des EPCI dans le projet, il peut être envisagé de travailler également dans ce sens à l'échelle touristique. Un appel à projet de la Nouvelle-Aquitaine concernant l'organisation touristique devrait paraître courant 2017.

II – Bilan Charte européenne du tourisme durable / Perspectives

Après un rappel du cadre stratégique et du plan d'actions dans lesquels s'inscrit la Charte européenne du tourisme durable 2013 – 2017, le bilan de la CETD est présenté de la manière suivante :

- Actions planifiées et réalisations
- Constats et perspectives, pour rappel, les thématiques plébiscitées à l'atelier de la Commission tourisme durable de nov. dernier sont mentionnées.

Rappel du plan d'actions / Diapo PPT Joint pour le bilan par action.



Charte européenne du tourisme durable Plan d'actions 2013 - 2017

Axe A : Se démarquer, mutualiser son savoir faire en matière d'écotourisme

Fiche Action 1 : [Participer à l'émergence d'une offre de découvertes « Famille » sur le territoire](#)

Fiche Action 2 : [Créer une gamme d'activités et de séjours de découvertes PNR PL](#)

Fiche Action 3 : Promouvoir et faciliter l'éco-mobilité auprès des acteurs du tourisme

Fiche Action 4 : Promouvoir les éco-gestes et l'organisation d'événements éco-responsables.

Fiche Action 5 : [Accompagner les Offices de Tourisme dans la prise en compte des principes TD](#)

AXE B : Révéler le territoire, communiquer et faire découvrir ses richesses

Fiche action 6 : Conforter la stratégie de communication touristique du PNR PL

Fiche action 7 : Renforcer et optimiser la présence du PNR PL sur le Web

Fiche action 8 : Editions touristiques

Fiche action 9 : Promotion de « l'identité PNR PL »

Fiche action 10 : Développer les relations presse

Fiche action 11 : Signalétique aux entrées et sorties des collectivités

Fiche action 12 : Réseau de maison thématiques du Parc

Fiche action 13 : Les « Prêts à découvrir »

Axe C : Fédérer et accompagner les professionnels du tourisme

Fiche Action 14 : [Animer le Forum permanent du tourisme durable](#)

Fiche Action 15 : [Accompagner les entreprises vers le tourisme durable](#)

Fiche Action 16 : Ambassadeurs du territoire

Fiche Action 17 : Passerelles économiques



Les interventions des participants ont porté sur :

Participer à l'émergence d'une offre de découvertes « Famille »

La cible famille identifiée par le PNR Périgord-Limousin est bien notre cible de clientèle prioritaire, il serait important de poursuivre le travail de qualification, en l'ouvrant aux restaurateurs.

Promouvoir et faciliter l'éco-mobilité auprès des acteurs du tourisme

Plusieurs hébergeurs éprouvent des difficultés à inciter leurs clients à parcourir le territoire à vélo, compte tenu de la dangerosité des routes (à partager avec les automobilistes).

Cette action pourrait être développée :

- En lien avec les Offices de tourisme, en réalisant un inventaire des sites de location de vélos /vélos électriques, des activités dites « douces » sur le territoire, avec mention des gares, stations de vélo, en proposant des suggestions de tracés (prioritairement sur les voies vertes, et les axes les moins fréquentés). Envisager de pouvoir emprunter les pistes forestières.
- En poursuivant le travail avec les hébergeurs, de recensement des activités de proximité (sur place, à 1 h, à la demi-journée...).

Accompagner les OT dans le tourisme durable :

Le PNR PL associe dès que cela est possible les OT pour les audits des professionnels, pour des réunions thématiques. Il faut poursuivre ce travail, le systématiser, et envisager des réunions des professionnels PNR / OT conjointes pour éviter les doublons.

Révéler le territoire, communiquer

Le PNR souhaite profiter de la récente réorganisation territoriale des EPCI pour entamer une discussion avec les Offices de tourisme sur la stratégie de communication à engager sur notre territoire (éditions papiers, stratégie numérique).

Les financements des éditions papiers se font de plus en plus rares. Le PNR assure une promotion exhaustive de son territoire, ne faudrait-il pas se recentrer sur l'offre écotouristique et emblématique du PNR ?

Plusieurs membres de la salle soulignent l'importance de mutualiser les éditions, ce qui ferait gagner de la lisibilité et également de l'argent.

Les éditions du PNR sont bien utilisées par les professionnels du tourisme, une fois que leurs clients sont sur le territoire en séjour, la version numérique du guide pratique pourrait être proposée en consultation sur un PC situé à l'accueil de certaines structures touristiques (afin de limiter le nombre d'exemplaires)

En effet, les outils réalisés par le Parc sont essentiellement destinés aux clients sur place, et pas dans une démarche de prospection mais est-ce le rôle du Parc ? Pour le moment le Parc fait le choix de s'associer aux campagnes de promotion (ou insertions presse) des CDT et CRT dont c'est le rôle.

Les participants évoquent le manque de la carte Touristique du Parc, elle n'est plus éditée depuis 2015 : là encore il serait opportun d'étudier les possibilités de mutualisation.

Enfin il est relevé le point faible des éditions qui ne sont pas bilingues, tout comme le site Internet.

Fédérer et accompagner les professionnels du tourisme : cette action phare du plan d'action a permis de structurer un réseau de professionnels qui se réunissent autour de valeurs Parcs communes.

2017 est une année importante pour le réseau, car dans le cadre de l'année internationale du tourisme durable, les 38 membres du réseau se prennent en main pour réaliser des actions collectives (concours, actions symbolique).

Dans la future stratégie touristique, il sera important de maintenir cette dynamique d'accompagnement et d'animation, et travailler sur :

- Une stratégie numérique partagée, (point faible)
- Un plan d'actions du réseau co-construit avec ses membres

Tourisme durable et accessibilité : le PNR Périgord-Limousin s'est appuyé sur le travail de la Fédération Châtaigneraie Limousine concernant l'accessibilité pour conduire des audits en binôme avec sa Chargée de mission tourisme, sensibiliser et accompagner les professionnels. Côté Dordogne, le PNR s'appuie uniquement sur les professionnels labellisés Tourisme et handicap, peu nombreux. La question de l'accessibilité doit redevenir centrale dans la future stratégie.

Gouvernance :

Le PNR doit poursuivre le travail en partenariat engagé, notamment avec :

- La Fédération Châtaigneraie Limousine sur les thématiques de l'accessibilité, et par rapport au travail réalisé depuis 2 ans sur la structuration des sports et loisirs de nature,
- Le CD 24 compte tenu de la politique départementale en faveur des sports et loisirs de nature
- Le CDT 24 s'appuie sur le PNR pour relayer son offre, qui associe systématiquement le PNR à ses réunions techniques,
- Les CDT 87 et 24 pour poursuivre la qualification de l'offre Familles
- Le CRT Nouvelle Aquitaine, avec la dynamique des PNR de la Nouvelle Région.

La Commission tourisme durable qui devrait être composée principalement d'élus est aujourd'hui davantage représentée par des professionnels du tourisme, membres du réseau, qui n'ont pas de pouvoir de décision dans cette instance.

La nouvelle stratégie va travailler sur un nouveau modèle de gouvernance partagé entre les élus (délégués du Parc sur la Commission tourisme), et les professionnels du tourisme (membres du réseau).

III - Stratégie tourisme durable 2018 - 2023

Le PNR Périgord-Limousin va travailler avec les Consultants ADE Ecotourisme et Aplose (au premier semestre 2017) pour développer sa nouvelle stratégie de tourisme durable 2018 – 2023, sur la base du travail réalisé les 5 dernières années.

Voici le calendrier pour la mise en œuvre de ce travail :

Etape 1 - Définition des axes stratégiques

- Réunion technique avec l'équipe PNR et entretiens individuels avec nos partenaires

Etape 2 – Définition du plan d'action pour 5 ans, en lien avec les acteurs touristiques du territoire

Atelier jeudi 30 matin : membres du réseau tourisme durable (lieu à déterminer)*

Atelier jeudi 30 après-midi : élus PNR et chargés de mission (PAH, Energie climat, ...)

Atelier vendredi 31 mars matin : élus/ techniciens des OT, CD, CDT, CRT, Région

Atelier vendredi 31 mars après-midi : membres du réseau TD (lieu à déterminer)*

**2 ateliers identiques à destination des professionnels pour s'assurer d'avoir un maximum de participants.*

- 18/05/2017 – Commission Tourisme Durable (validation actions)

Etape 3 – Automne 2017

- Travail en lien avec la Région sur l'organisation touristique
- Faire connaître la stratégie de tourisme durable (FORUM)

La Commission Tourisme durable se termine à 19h30 autour d'un verre.